

Le rêve de la Moitié

« C'est en quoi le corps parlant est divisé quant à sa jouissance »

(J.-A Miller, *Scilicet*, Le corps parlant)

« Dans mon rêve, je tuais deux femmes dans un poulailler. Je les ai décapitées comme un poulet, j'ai caché une partie de leur corps, la tête. Je les ai dépecées et j'ai collé la peau dans mes carnets intimes. La preuve de mon crime se trouve dans mes carnets. »

Certes, l'analyste doit savoir dans quelle orientation un rêve arrive dans le cours d'une analyse et ce qu'il préfigure. Du point de vue de la topologie, ce rêve pourrait bien représenter pour son auteure, quelques pressentiments de ce qu'il en est de la « Moitié » propre à l'être parlant.

Quel âge avait donc Lacan ? Il ne le dit pas mais raconte que son premier livre de lecture était un conte de Jean Macé, qui s'intitulait : *Histoire d'une moitié de poulet*. Ainsi, dans le Séminaire XVII, ce conte préfigurait pour Lacan la division du sujet et l'enseignement propre à la psychanalyse qui pourrait, disait-il, s'intituler, *Histoire d'une moitié de sujet*. [1]

L'histoire d'une moitié traverse son Séminaire. Dans « Lituraterre » [2], on la rencontre quand il s'agit de produire la rature inédite : « La produire, c'est reproduire cette moitié sans paire dont le sujet subsiste » [3]. Dans « L'étourdit », la moitié entre dans la logique de la sexuation et devient un mode quantique, entre tout et *pas-tout*, entre l'universel et le singulier. Enfin, Lacan lui donnera sa valeur finale de puissance de la *pas-toute*, qu'il appellera la *surmoitié*, caractérisée par une puissance de l'illimité, du continu. Cette puissance logique de la *pas-toute* a une affinité toute spéciale avec l'Un [4], quand le vide féminin de la jouissance trouve à s'incarner dans le corps parlant comme *sinthome*.

Le refus du féminin est refus de cet « événement-femme » quand il se rencontre avec force, sans y être invité. La jouissance diffame une femme qui ne l'a pas désirée. « Ce n'est pas ça », refus d'être, pour s'accomplir en termes d'existence. « Ce n'est pas ça », répète-t-elle dans les tours du dit, elle en fait sa cause, ça définit son symptôme.

Le rêve de la Moitié préfigure ce que la violence d'un *trouma* annonce, la division propre au corps parlant entre la jouissance du corps – en excès – et la jouissance de la parole. Faute du rapport sexuel, il reste la jouissance du faux-pas de la langue, *faut pas*, une faute sexuelle, le réel de la psychanalyse. D'en *j'ouïr* en analyse rend responsable en termes de *parlêtre* et

donc compta de la moitié dans le sens sexuel. Le mot tranche... écrit Lacan pour parer au non rapport.

Le rêve indique à l'analyste qu'un changement de position pourrait advenir à son auteure si elle consent à ce que le mi-dire passe entre deux bords, l'éprouvé du corps (féminin sans tête) et le sens sexuel (du procès symbolique). L'expérience est littorale quand sont mis en examen l'intime et la peau du *sinthome*.

Qu'attendre d'une analyse qui s'oriente de *la Moitié* ? D'y être confrontée comme d'un savoir lié à ce qui s'invente, d'éprouver la question rencontrée : là où elle est femme, que sait-elle ?

Elle sait qu'un événement de corps est un « événement-femme ».

C'est un principe d'ouverture, il ouvre l'auteure du rêve de la Moitié à une jouissance où l'amour ne serait plus un ravage dans sa demande infinie, mais le vecteur réel du transfert annonçant un point de passe au-delà de l'Œdipe. Lacan s'étonnait que l'expérience analytique ait « étouffé, amorti, éludé » [5] l'originalité de la position féminine, s'occupant à faire d'une analyse, une expérience unique.

Pour l'heure, la Moitié fait problème à l'auteure dans sa vie de femme. Elle se défend de la coupure préférant la *surmoitié*, refusant ce qu'a de relatif la jouissance conditionnée à un partenaire. Elle fait de l'amour une jouissance insatiable. Quant à la sexualité, marquée du ratage, elle se l'interdit, sur l'idée que la puissance est d'être Une, sans division.

Ce qui est clair, c'est que le rêve de *la Moitié* dépasse son auteure en savoir, il est en avance sur elle. Il y a un toujours trop tôt ! Ses entraves actuelles le montrent, les raisons, la version qu'elle s'est faite du trauma, le savoir qu'elle croit et qui s'exprime en revendications. Son rêve dépasse l'itinéraire qu'elle a pris dans l'erreur, comme si le savoir au creux du rêve portant sur la jouissance relative, n'était, pour l'heure, passatisfaisant. Refuser ce savoir, plutôt que le saisir comme un savoir inédit.

Le rêve de la Moitié assimile l'insupportable division quant à sa jouissance, anticipe sur sa position, lui suggérant que c'est bien de la moitié et donc aux confins que s'échappe l'Autre jouissance.

Se laisser diviser devient l'affaire de l'analyse, seul lieu et lien où se fabrique l'infini actuel. Elle en a l'idée quand *ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire* est marqué par l'accidentel qui fait l'unité d'une séance.

Le cours d'une analyse parle en faveur de ce qui s'énonce du *trauma* et qui résonne au corps, dans une logique *pas-toute*. « L'étourdit » nous enseigne que s'occuper de la Moitié fait naître « la chicane dont le rapport au sexe s'égaré » [6] et que l'analyste doit en suivre la logique, cela revient à ne pas

nier l'originalité du mi-dire de la position féminine.

« La *surmoitié* n'est mortifère que pour celui qui nie l'origine du dire féminin spécifique, pour celui qui nie l'incidence directe de l'Autre barré » [7].

[1]Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Le Seuil, 1991, p. 62-63.

[2]Lacan J., « Lituraterre », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 11.

[3]*Ibid.*, p. 16.

[4]Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. L'Un tout seul », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de Paris VIII, 2011, inédit. J.-A. Miller y généralise la puissance de l'illimité à la jouissance comme telle d'un corps, celle du *sinthome*.

[5]Lacan J., *Le Séminaire*, livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Le Seuil, 1986, p. 18.

[6]Lacan J., « L'étourdit », *Autres écrits*, *op cit*, p. 468.

[7]Laurent É., « Positions féminines de l'être », *Quarto*, École de la Cause freudienne-ACF en Belgique, n°90, Juin 2007, p. 30.